

CAP PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN COLLECTE ET RECYCLAGE

Complet (Temps plein) - RNCP24650

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Toute personne ayant un projet en lien avec l'activité visée

Conditions d'accès

- **Le niveau de sortie de la classe de 3ème est un minimum recommandé**
- **Test d'admission écrit et entretien de motivation**

Durée

- 1 330 heures sur 10 mois (1 080 h en centre et 250 h en entreprise)

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- 30 heures par semaine

Validations

- **Diplôme CAP PEUCR**
- S.S.T : Certificat de secouriste de travail
- Habilitation électrique (non-électricien)

Taux de réussite 2022 : 75%

Taux d'insertion : 70%

Suite de parcours : Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Modalités de financement :

- Financement individuel
- France Travail /CTM
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation/ CPF de transition professionnelle
- OPCO / Entreprise

Coût de formation :

- 15404 euros (effectif minimum 8 personnes)

Lieux de formation :

- Le Lorrain
- Rivière - Salée

Contact :

M. Dary POGNON

Conseiller en Formation Continue

0596.50.45.75 - contact@gretamartinique.fr

ZA Bois Quarré – 97232 Le LAMENTIN

www.gretamartinique.fr

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe le titulaire du CAP PEUCR intervient dans 2 domaines : le nettoyage des espaces publics, la gestion des déchets (collecte, tri, valorisation)

Objectifs

- Devenir un professionnel qualifié dans le secteur du nettoyage, de la collecte des déchets, du traitement et de la valorisation des déchets dans les secteurs publics ou privé.
- Se préparer aux emplois d'agents de nettoyage manuel ou mécanisé, conducteur d'engins de nettoyage, agent de collecte, ambassadeurs de tri, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie, opérateur de tri, démantèlement, de transit

Contenu

Modules Professionnels :

- Technique de nettoyage et de propreté urbaine (entretien de la voirie et des espaces publics, du mobilier urbain, nettoyage des plages)
- Technique de collecte (collecte des déchets ménagers ou assimilés, et déchets auprès des industriels/ Professionnels)
- Technique de traitement/ Valorisation des déchets (réception, tri, dépollution, démantèlement, orientation, conditionnement, stockage, transfert)
- Communication en situation professionnelle
- Organisation de son activité
- Traçabilité et contrôle
- Prévention santé environnement
- Formation spécifique obligatoire : SST, CACES, habilitation Non - électricien - PRAP IBC
- Période de formation en milieu professionnel

Modules généraux :

- Français
- Histoire géographique et enseignement moral et civique
- Mathématique/ Sciences - Physique et chimique

* Retrouvez nos conditions générales de vente sur notre site internet

